

2008/8761 - PROGRAMMATION FINANCIERE 2008 AU TITRE DU
VOLET SANTE DU CONTRAT URBAIN DE COHESION
SOCIALE DE LYON (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 janvier 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Au regard de la complexité des situations sociales, urbaines et économiques, la Ville de Lyon souhaite poursuivre une approche globale de son action en direction des personnes en situation précaire, notamment dans les quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville. Après le contrat de ville 2000/2006, le nouveau contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) 2007/2009 signé par la Ville de Lyon, l'Etat et les autres partenaires institutionnels de la politique de la ville a permis de redéfinir les enjeux et priorités d'action des projets de territoire et des volets thématiques. Le volet santé s'articule autour de deux objectifs principaux : diminuer les facteurs de risque sanitaire, prioritairement chez les enfants et les jeunes et réduire les inégalités sociales et territoriales dans l'accès aux soins.

Ainsi, même si la commune n'a pas de compétence propre dans le domaine de la santé, la Ville de Lyon s'est toujours attachée à conduire une politique dans le domaine de la santé en relation avec les orientations nationales et locales et en fonction des besoins identifiés sur le terrain.

La Ville de Lyon souhaite tout particulièrement contribuer à l'amélioration de l'état de santé de ses habitants par une réponse adaptée à leurs besoins. La prévention et l'accès aux soins sont les enjeux prioritaires de la politique de l'Exécutif municipal en matière de santé.

C'est dans cet esprit également que se poursuit la démarche des « ateliers santé ville », avec les habitants et les acteurs (professionnels et bénévoles) de la santé au sens global, afin de réduire les inégalités sociales et territoriales dans ce domaine. Ce travail se poursuit dans les quartiers prioritaires des Pentès de la Croix-Rousse, États-Unis, Duchère, Moncey-Voltaire, Guillotière et Mermoz. Le suivi et la coordination des projets sont assurés par les deux coordinateurs santé dans les 1^{er}, 7^e et 8^e arrondissements et par les chargés de mission dans chacun des autres quartiers concernés par un « atelier santé ville » afin de mieux répondre aux besoins des habitants identifiés dans les diagnostics santé et les enquêtes écoute habitants.

Ainsi, au titre de la programmation financière 2008 du volet santé du CUCS de Lyon, les actions retenues en fonction de leur pertinence et de leur adéquation avec les projets de quartiers s'articulent plus particulièrement autour de trois axes :

- prévenir et diminuer les conduites à risques chez les jeunes ;

- accroître l'offre de services en matière de santé pour les personnes rencontrant les difficultés sociales les plus grandes ;
- permettre l'accès à cette offre de services et aux soins des publics en difficulté.

Le tableau suivant liste les actions que je vous propose de retenir au titre de la programmation financière 2008 du volet santé du contrat urbain de cohésion sociale 2007/2009 et d'ores et déjà finalisées à ce jour :

STRUCTURES	ACTIONS	MONTANT PROPOSE (en euros)	OBSERVATIONS
<i>Prévenir et diminuer les conduites à risques chez les jeunes</i>			
AVENIR SANTE 15 rue Bancel 69007 LYON	Prévention des toxicomanies et conduites à risque réalisées par des jeunes pour des jeunes	5 000,00	LC 1792
CAP ECOUTE C H le Vinatier 95 Bd Pinel 69500 BRON	Ecoute téléphonique anonyme pour jeunes, parents et professionnels de la santé	4 000,00	LC 1792
CRIJ 10 quai Jean Moulin 69001 LYON	Espace santé jeunes	50 000,00	LC 1792
<i>Accroître l'offre de services en matière de santé pour les publics prioritaires</i>			
ADES 71 quai J. Courmont 69002 LYON	Exclusions sociales et enjeux de santé	5 500,00	LC 1792
	Semaine d'information sur la santé mentale	3 000,00	LC 1792
AMICALE DU NID 18 rue des Deux Amants 69009 LYON	De la santé à l'insertion, de l'insertion à la santé	6 000,00	LC 1792
ASSOCIATION DES BIBLIOTHEQUES DES HOPITAUX DE LYON Hôtel Dieu 1place de l'Hôpital 69288 LYON Cedex 02	Renouvellement du fonds de livres pour le prêt aux établissements hospitaliers et maisons de retraite et animation contes auprès de ces malades et personnes âgées	2 000,00	LC 1792 après transfert de 300 euros LC 18783
CENTRE PSYCHANALYTIQUE DE CONSULTATIONS ET DE TRAITEMENT (CPCT) 47 rue Montesquieu 69007 LYON	Consultations pour public en précarité	10 000,00	LC 1792 après transfert de 5 000 euros LC 2679
KIOSQUE INFO CANCER DE LYON 56 rue Villeroy 69003 LYON	Animation d'un lieu d'accueil, d'information et d'orientation pour toute personne concernée par le cancer à titre personnel ou dans son entourage	6 000,00	LC 1792 après transfert de 6 000 euros LC 14965
<i>Permettre l'accès à cette offre par la prévention et l'accès aux soins des publics en difficulté</i>			
CABIRIA 4 rue Désirée 69001 LYON	Prévention VIH, hépatites, IST, réduction des risques personnes prostituées	23 500,00	LC 1792

MEDECINS DU MONDE 13 rue Ste Catherine 69001 LYON	Mission hors centre : accès aux soins et aux droits des personnes en situation de précarité et prise en compte de la souffrance psychique (action bus)	4 000,00	LC 1792
	Mission hors centre : accès aux soins et aux droits des personnes en situation de précarité et prise en compte de la souffrance psychique (action squats)	4 000,00	LC 1792
Permettre l'accès à cette offre par la prévention et l'accès aux soins des publics en difficulté			
MOUVEMENT FRANCAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL (MFPF) 2 rue Lakanal 69100 VILLEURBANNE	Ecoute, information, consultation pour la réduction des risques sexuels	12 500,00	LC 1792
HOPITAL DU VINATIER 95 bd Pinel 69677 BRON cedex	Coordination des Ateliers Santé Ville 1er et 7e ards	8 200,00	LC 26272 (montant inclus dans subvention individualisée)
ACTIONS DANS LES ARRONDISSEMENTS			
1er arrondissement			
ALIS 2 petite rue des Feuillants 69001 LYON	Accueil santé (Atelier Santé Ville)	10 000,00	LC 1792
CENTRE SOCIAL QUARTIER VITALITE 7 rue Saint Polycarpe 69001 LYON	Partenaires pour la santé sur les pentes (Atelier Santé Ville)	1 500,00	LC 1792
PASSERELLE EAU DE ROBEC 21 rue des Capucins 69001 LYON	Action santé : les canuts au marché (Atelier Santé Ville)	2 000,00	LC 1792
RESEAU SANTE 40 rue de Crimée 69001 LYON	Nutrition et santé (Atelier Santé Ville)	10 000,00	LC 1792 après transfert de 5 000 euros LC 2679
8e arrondissement			
CENTRE SOCIAL LAENNEC 63 rue Laënnec 69008 LYON	Prévention santé et accès aux droits (Atelier Santé Ville)	1 750,00	LC 1792
MOUVEMENT FRANCAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL (MFPF) 2 rue Lakanal 69100 VILLEURBANNE	Permanences 8ème (Atelier Santé Ville)	3 000,00	LC 1792
9e arrondissement			
REGIS 53 rue Dubois Crancé 69600 OULLINS	Interface 9ème : dispositif de prévention en santé mentale (Atelier Santé Ville)	67 750,00	LC 1792

CENTRE SOCIAL DU PLATEAU 235 av du Plateau 69009 LYON	Animation de groupes santé avec les habitants de la Duchère (Atelier Santé Ville)	3 500,00	LC 1792 après transfert de 2 000 euros LC 2679
TOTAL GENERAL		243 200,00	

En outre, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Lyon gère depuis 2003 un centre d'examens de santé à la Duchère, 229, avenue du Plateau dans le 9^e arrondissement, afin de favoriser l'accès aux soins des lyonnais en situation de précarité et plus particulièrement des habitants de ce quartier prioritaire du contrat urbain de cohésion sociale de Lyon. Je vous propose de renouveler la convention entre la Ville de Lyon et la CPAM de Lyon, jointe au rapport, dans les mêmes termes pour les années 2008 et 2009. Au-delà de cette échéance, le relogement du centre d'examens devra être envisagé compte tenu de la mise en œuvre du projet de renouvellement urbain de la Duchère. Le montant de la subvention pour 2008, 21 868 euros, destinée à participer aux dépenses de loyers et charges locatives du local a été délibéré par le Conseil municipal lors de la séance du 17 décembre 2007. »

Vu la délibération du 17 décembre 2007 ;

Vu ledit modèle type de convention ;

Vu lesdites conventions ;

Vu ledit avenant ;

Vu les avis émis par les Conseils des 1^{er}, 2^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

M. Braillard ne prend pas part au vote en application de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Oui l'avis de sa Commission Solidarité – Santé ;

DELIBERE

1- Les subventions sont allouées aux structures mentionnées ci-dessus, dans le cadre de la programmation financière 2008 au titre du volet santé du contrat urbain de cohésion sociale de Lyon, pour un montant total de 243 200 euros.

2- La convention type d'application susvisée, établie entre la Ville de Lyon et les associations pour lesquelles des conventions ont déjà été signées antérieurement, est approuvée.

3- Les conventions mixtes susvisées, établies entre la Ville de Lyon, l'Association Cabiria et la Mutualité du Rhône (pour la Maison des Adolescents du Rhône : subvention individualisée de 30 000 euros votée par le Conseil municipal lors de la séance du 17 décembre 2007), sont approuvées.

4- La convention-cadre 2008/2009 susvisée, établie entre la Ville de Lyon et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, est approuvée.

5- La convention-cadre 2008/2010 susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association REGIS, est approuvée.

6- L'avenant susvisé, établi entre la Ville de Lyon, le Centre Hospitalier du Vinatier et l'Etat pour la coordination des ateliers santé ville pour les quartiers des pentes de la Croix Rousse et de la Guillotière, est approuvé.

7-M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

8- Les dépenses en résultant, soit 243 200 euros, seront prélevées sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours :

- 235 000 euros sur la ligne de crédit 1792, nature 6574, fonction 512 après transfert de :

- 12 000 euros depuis la ligne de crédit 2679, nature 6574, fonction 520 ;
- 6 000 euros depuis la ligne de crédit 14965, nature 6574, fonction 04 ;
- 300 euros depuis la ligne de crédit 18783, nature 6574, fonction 61 :

- 8 200 euros sur la ligne de crédit 26272, nature 65737, fonction 512 (pour mémoire).

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

S. GUILLAUME